



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

subventions

Question au Gouvernement n° 3969

Texte de la question

DROITS DES FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Pascale Crozon, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Pascale Crozon. Je voudrais commencer par rappeler, monsieur le président, que François Hollande a hérité de la situation qui vient d'être décrite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Huées sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Mes chers collègues, asseyez-vous et reprenez votre calme. Pensez à ceux qui nous regardent !

Mme Catherine Lemorton. Ce sont eux qui nous provoquent !

M. Frédéric Cuvillier. Vous croyez vraiment que vous n'êtes pas partisan, monsieur le président ?

M. le président. Madame Crozon, vous avez la parole pour poser votre question.

Mme Pascale Crozon. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues Sirugue et Coutelle, s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, qui est aussi chargée des droits des femmes.

Qui a osé dire, madame la ministre : " Aujourd'hui, d'ailleurs, la vie des femmes ressemble à celle des hommes ; les choses ont changé considérablement " ? C'est Nicolas Sarkozy. Mais vous savez bien que la réalité n'est pas celle-là. En relisant le discours de Nicolas Sarkozy, candidat en avril 2007, je me disais qu'il y avait bien loin, s'agissant de l'évolution de la situation des femmes dans notre pays, des promesses aux résultats.

M. Patrice Verchère. Vous pensez à Mme Aubry ?

Mme Pascale Crozon. En effet, le constat sur ces cinq ans est sévère : progression des inégalités devant le travail ; réforme des retraites qui aggrave la situation des femmes ; insécurité professionnelle, précarité, sous-emploi, absence de formation et salaires très bas. Savez-vous que 80 % des travailleurs pauvres sont des femmes ?

De plus, avec la loi HSPT que vous avez fait voter, on assiste à la fermeture d'un certain nombre de centres d'orthogénie. Nous apprenons aujourd'hui que l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances a décidé, lors de son conseil d'administration de décembre, de ne plus financer les lieux relatifs à la sexualité, à la contraception et à la prévention des infections sexuellement transmissibles, dont le coût est de 500 000 euros, promis par le Gouvernement et votés par le Parlement.

Ma question est donc simple : comptez-vous obtenir de l'ACSE qu'elle respecte le fléchage de ces 500 000 euros ?

On nous parle de valeurs, mes chers collègues ? La première des valeurs, c'est le respect, en particulier celui de la parole donnée. Comment croire un candidat qui ne tient pas ses promesses ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Madame la députée, ce premier quinquennat de Nicolas Sarkozy...

M. Jean-Claude Perez. Espérons que ce soit le seul !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. ...a été marqué par des avancées substantielles en ce qui concerne le droit des femmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Je ne saurais d'ailleurs les énumérer

toutes devant vous. J'évoquerai simplement quelques points importants.

D'abord, la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, dans le cadre de nos politiques familiales. Je rappelle que celles-ci représentaient 4,7 % de la richesse nationale au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, contre 5,1 % aujourd'hui. Nous avons pu créer 200 000 solutions de garde nouvelles : 100 000 collectives et 100 000 individuelles.

Nous avons aussi créé le revenu de solidarité active. Faut-il rappeler que la monoparentalité est un facteur important de pauvreté, en particulier pour les femmes ? Nous avons pu instaurer, grâce au revenu de solidarité active, un véritable chemin vers l'insertion qui profite notamment aux femmes.

À côté de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, je citerai la promotion des femmes dans l'entreprise. Vous venez d'examiner, avec François Sauvadet, un texte qui va permettre de réserver 40 % des postes à responsabilité dans la fonction publique aux femmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jacques Alain Bénisti. Voilà !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. Comment ne pas évoquer également la loi portée par Jean-François Copé et Marie-Jo Zimmermann - dont je salue au passage le travail à la tête de la délégation aux droits des femmes (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*) - sur la parité dans les conseils d'administration ?

M. Roland Muzeau. Et à l'Assemblée nationale ?

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. Bien sûr, il y a un point très important et inacceptable : ce sont les violences faites aux femmes. La lutte a été menée sans merci par ma collègue Nadine Morano,...

M. Albert Facon. Morano-la-violence ! (*Rires sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. ...qui a proposé un texte extrêmement important sur ce sujet. J'ai moi-même élaboré, avec Claude Guéant, un texte sur la lutte contre les violences faites aux femmes, avec des crédits en augmentation de 30 %.

Voilà, mesdames, messieurs les députés, la réalité et les avancées portées par Nicolas Sarkozy et François Fillon. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Crozon](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3969

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2012